

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
Secrétariat général - Service des ressources humaines
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation
Pôle recrutement et parcours professionnels
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01

Paris, le 26 AVR. 2016



CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES
D'ARCHITECTURE

Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine
Discipline : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine

Profil n°3 : Clermont-Ferrand

Session 2016

Le jury, réuni le 26 avril 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Yvon LESCOUARC'H, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

LISTE PRINCIPALE

1 Monsieur BONZANI Stéphane

Liste arrêtée à 1 candidat.

LISTE COMPLÉMENTAIRE

1 Monsieur BALLOT Yves

Liste arrêtée à 1 candidat.

Le président du jury



Monsieur Yvon LESCOUARC'H

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.